



Conseil d'Administration du 23 nov. 2023

- 1 Point sur les orientations stratégiques 2023-2026 - « Résumé de mon intervention »
- 2 Gaz renouvelables en 2050



Thierry Faux
Administrateur CGT

1 Point sur les orientations stratégiques 2023-2026 - « Résumé de mon intervention »

Le conseil d'administration de GRDF a été consulté sur les orientations stratégiques pour la période 2023-2026, dans un contexte réglementaire marqué par trois éléments majeurs. Il s'agit des échanges avec la commission de régulation de l'énergie concernant le futur tarif ATRD7, de l'examen en 2024 de la future Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE), et de l'adoption des textes européens liés au GREEN Deal avant les élections européennes. Après la présentation, j'ai exprimé un avis défavorable pour les raisons suivantes :



- Le défi énergétique en France est **colossal** dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), notamment dans l'électrification des usages en raison des décisions gouvernementales. L'énergie gaz bas carbone jouera un rôle clé dans cette transition **particulièrement dans un rôle d'amortisseur**. Cela nécessite des investissements dans la recherche et le développement des technologies de production de gaz **non-matures actuellement** et la garantie de la qualité des installations.
- Il est nécessaire d'augmenter les effectifs statutaires dans les domaines concernés et d'adopter un véritable management d'équipes pour assurer la transformation de notre activité en tenant compte des aspects sociaux et économiques. De plus, la réussite du SNBC dépendra de la disponibilité d'infrastructures gazières fiables et techniquement performantes qui doivent être correctement entretenues et financées.
- Une perte **évoquée** de 1,3 million d'utilisateurs d'ici 2030 et un manque de volonté pour défendre les réseaux gaz dans la transition énergétique sont inacceptables. Il est essentiel pour GRDF de promouvoir les PAC hybrides gaz et de soutenir le développement des réseaux gaz en campagne pour favoriser une énergie bas carbone.

Nous partageons **quelques** orientations stratégiques similaires pour les années 2023/2026 à l'exception des divergences mentionnées précédemment. Nous défendrons avec force la place du gaz dans le mix énergétique français car il est essentiel pour maintenir l'équilibre et accompagner la transformation du système énergétique en libérant la politique énergétique des spéculations financières et en protégeant le bien-être de notre planète qui représente celui de toute l'humanité.

Remarque en séance : Dans le contexte de la promotion du gaz, j'ai suggéré que le groupe ENGIE mette en avant la PAC Hybride et les chaudières THPE. En effet, j'ai souligné que, dans ses publicités ENGIE n'évoquait que la PAC électrique. La représentante d'ENGIE a pris note de ce message et transmettra cette remarque.

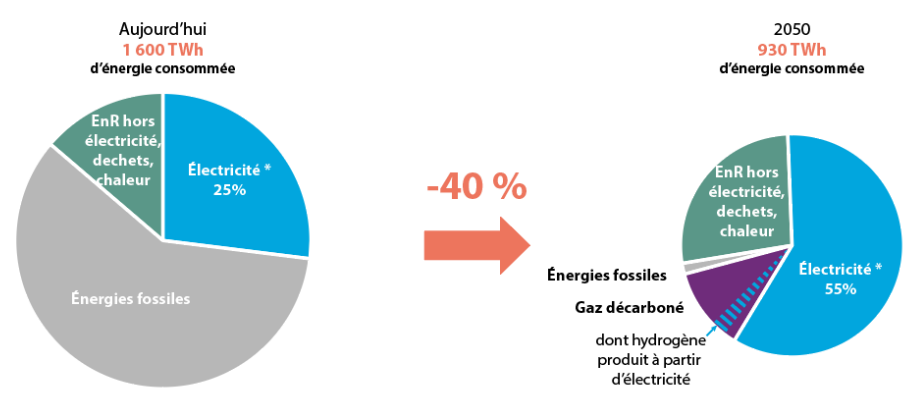


2 Gaz renouvelables en 2050

Stratégie Nationale Bas Carbone

Une étude élaborée avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie a été réalisée par RTE afin de fournir des éléments factuels pour réfléchir à l'avenir du système énergétique français. Les scénarios présentés dans cette étude visent à atteindre la neutralité carbone en 2050 et garantir la sécurité d'approvisionnement tout en réduisant la consommation d'énergie de 40% d'ici là, principalement en mettant fin à l'utilisation des énergies fossiles.

Consommation d'énergie finale en France et dans la SNBC



* Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)
Consommation intérieure d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh

Selon le rapport de la CRE d'avril 2023, l'adaptation des réseaux pour accueillir la production de gaz décarboné nécessitera des investissements compris entre 6 et 9,7 milliards d'euros. La CRE a établi trois scénarios en collaboration avec les infrastructures. Le premier prévoit une consommation de 320 TWh de gaz renouvelables en 2050, le deuxième 245 TWh et le troisième 165 TWh.

En résumé, l'adaptation des réseaux de gaz pour les gaz renouvelables nécessitera des investissements de 6 à 10 milliards d'euros, avec jusqu'à 7 000 postes d'injection et 34 000 kilomètres de réseaux installés en 2050. Pour les infrastructures électriques (production, transport, distribution), il faudra investir jusqu'à 500 milliards d'euros.

« La transition énergétique bas carbone repose sur deux piliers interdépendants. D'une part, il y a l'utilisation d'électricité bas carbone provenant de sources telles que le nucléaire, les barrages hydrauliques, les panneaux photovoltaïques et l'éolien. D'autre part, il y a la transformation du gaz en une forme plus verte, avec pour objectif de disposer de 100 % de gaz renouvelable d'ici 2050

grâce à des méthodes telles que la méthanisation, la pyrogazéification, la **gazéification hydrothermale** et l'utilisation de l'hydrogène. De cette manière, nous obtiendrons un mix énergétique équilibré, pilotable, donc résilient et garantissant un haut niveau de qualité d'alimentation au meilleur coût. »

Je vous souhaite une excellente année 2024. Qu'elle nous permette de **défendre nos droits** avec force et détermination et qu'elle vous apporte de **meilleures conditions de vie et de travail** grâce à nos luttes et à notre **solidarité**. Ensemble, défendons sans relâche nos idées de **justice**, de **progrès social** et de **paix** dans le monde.

En 2024, **mobilisons-nous tous** pour le **programme progressiste de l'énergie** afin de répondre aux besoins énergétiques et de lutter contre le réchauffement climatique.

